

ABONNEMENT

Saumur : Un an . . . . . 30 fr. Six mois . . . . . 16 Trois mois . . . . . 8

Poste :

Un an . . . . . 35 fr. Six mois . . . . . 18 Trois mois . . . . . 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20 Réclames, — . . . 30 Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 21 FÉVRIER

Election législative du 26 février

CANDIDAT CONSERVATEUR

Le Général de Division LACRETELLE

Grand Officier de la Légion d'Honneur

Election d'un député

Scrutin du 26 février 1888

Aux électeurs de Maine-et-Loire

Messieurs et chers Concitoyens,

Un grand nombre d'entre vous ont bien voulu m'engager à poser ma candidature en remplacement du regretté M. Chevalier.

Attaché à l'Anjou par des liens de famille, fixé désormais dans notre département, que j'ai appris depuis plus de trente ans à connaître et à aimer, j'ai accepté les offres si flatteuses du Comité conservateur, et je viens solliciter vos suffrages.

Si je recevais la mission de vous représenter à la Chambre, j'y porterais un dévouement absolu aux idées conservatrices, et je regarderais l'honneur d'avoir à les défendre comme la plus enviable récompense d'une vie consacrée tout entière au service du pays.

Je m'élèverais contre toute atteinte portée, en matière d'enseignement, aux droits des familles et des communes ; je combattrais la politique funeste qui opprime les consciences sous le masque de la liberté, et qui gaspille la fortune publique ; je m'associerais aux protestations indignées qu'appellent les scandales sans précédents auxquels nous assistons ; je me montrerais l'adversaire décidé des hommes qui, par complicité ou par faiblesse, sont toujours prêts à pactiser avec l'anarchie.

Mon appui le plus énergique serait acquis aux mesures protectrices de l'agriculture et de l'industrie. Voulant la paix, et persuadé

qu'une armée fortement organisée en est la meilleure garantie, je ferais tous mes efforts pour donner à nos institutions militaires l'esprit de suite et la stabilité, que leur enlèvent les fluctuations de la politique.

Ce programme, Messieurs, est celui des députés que vous avez élus en 1885, à une majorité de 26,000 voix. Vous tiendrez, je n'en doute pas, à prouver, le 26 février, la fermeté de vos sentiments et la persistance de vos revendications ; j'attends avec confiance le résultat du scrutin.

Agréez, Messieurs et chers Concitoyens, l'expression de mes sentiments très dévoués.

Général de division LACRETELLE.

A LA CHAMBRE

Nous avons eu une question au ministère des affaires étrangères, question bénigne, exposée avec toute la courtoisie d'un ancien ambassadeur à Madrid. M. Andrieux s'est borné à exprimer le regret que la Belgique n'eût pas été officiellement invitée à participer à l'Exposition et à désirer que tout malentendu soit dissipé à ce sujet. M. Flourens a expliqué la cause du malentendu. Sous les réticences diplomatiques du ministre, moins loquace qu'à Briçon, la vérité perçait : de crainte d'un refus.

M. Flourens a expliqué qu'il y avait eu invitation officieuse ; « tout fait espérer », a-t-il dit, que la Belgique sera « officieusement » représentée à l'Exposition de 1889.

Saisissez-vous la nuance ? Il paraît qu'une acceptation officieuse compense largement un refus officiel.

La diplomatie républicaine est seule capable d'apprécier de telles délicatesses de langage.

Seulement, M. Flourens ne nous paraît pas bien assuré de l'acceptation belge, même à titre officieux. « Tout fait espérer » a-t-il dit.

L'espérance est la consolation des malheureux.

Enfin le budget des finances a été voté ; celui des postes défile avec rapidité. L'inté-

rieur vient après. La grave question des fonds secrets menace le cabinet tout entier.

M. de la Porte, député des Deux-Sèvres, est nommé, comme nous l'avons dit, sous-secrétaire d'Etat au ministère de la marine et des colonies, en remplacement de M. Félix Faure.

C'est la troisième fois que M. de la Porte occupe ces fonctions.

Son passage au ministère a été marqué par la suppression des sous-directions des colonies, rouges coûteux et inutiles, beaucoup plus faits pour entraver l'expédition des affaires que pour les hâter.

Le nouveau sous-secrétaire d'Etat est âgé de quarante ans. Il fait partie de l'Union des gauches.

Cas unique de Wilson-Grévy.

Nous ne voulons pas, bien entendu, dire un seul mot du procès Wilson avant que la justice ait prononcé.

Mais ce que nous tenons à faire dès aujourd'hui, c'est à protester contre les insinuations que le journal de M. Clémenceau se croit en droit de diriger contre les gouvernements monarchiques.

D'après l'organe du premier ministre du Cabinet radical que nous réserve l'avenir, la monarchie n'aurait jamais osé placer personne au-dessus des lois et livrer à la justice des voleurs. Cela est absolument faux et l'histoire suffit pour démentir un tel jugement.

Mais, par exemple, ce que la Monarchie française n'a jamais vu et ce qui ne se voit pas davantage dans toutes les Cours actuelles de l'Europe monarchique, c'est le plus proche parent du souverain en relation avec des tripoteurs d'affaires de bas étage, régalant pour cent mille francs de frais de publicité de toute espèce faits dans des journaux de toutes les formes. Voilà ce qu'on n'a jamais vu ni sous la Monarchie, ni sous l'Empire, ni sous aucun gouvernement monarchique de l'Europe, et nous pourrions

même — tout en avouant que nous ne savons guère ce qui se passe dans les Cours de l'Orient et de l'Extrême-Orient, à moins que M. Constans ne les ait formées — affirmer qu'elles n'ont jamais vu rien de semblable à ce qu'a été l'Elysée sous la République.

Il fallait un Président républicain et son gendre président de la Commission du budget, au mieux avec tous les députés de la Chambre, pour voir l'Elysée, c'est-à-dire la Cour sous la Monarchie, transformé, de l'aveu de M. Wilson, le dauphin du peuple souverain, qui trouve, du reste, cela très naturel et ne s'en excuse nullement, transformé, disons-nous, en agence d'affaires et le Président de la République, son beau-père, devenant l'avocat consultant et palpitant de l'agence.

Nous défions bien la Justice de nous dire dans quel siècle et à quelle époque elle a vu que les choses se soient passées de cette façon dans n'importe quelle Cour du plus petit roitelet d'Allemagne.

Nous savons bien que des hommes politiques, des militaires ont mis leur talent ou leur épée au service de ceux qui les payaient. On a même vu des personnages politiques s'enrichir, des princes se vendre et recevoir des subventions des grandes puissances, sauf à empocher l'argent et à les trahir, sans le rendre, bien entendu, mais jusqu'au dix-septième siècle cela était admis et passé dans les mœurs. En outre, les républicains feraient bien de savoir ce qu'était le roi de France qui achetait et payait, tandis qu'à l'Elysée, c'est-à-dire sous la France devenue républicaine, c'est le public qui payait le service rendu par la présidence.

Nous ne connaissons qu'un procès qui se rapproche de celui que juge aujourd'hui la police correctionnelle de Paris, c'est le procès Migeon, sous l'Empire, qu'a si bien caractérisé Jules Favre en disant des tripoteurs électoraux qu'on y trouve : « C'est le miroir brisé dans lequel la France se regarde et se voit tout entière. »

On peut dire du procès Wilson que la République, à son tour, se voit là tout entière.

A. LENTHERIC.

29 Feuilleton de l'Echo Saumurois.

Une Institutrice à Berlin

Par M<sup>lle</sup> Marie MARÉCHAL

La prudence empêchait sans doute M<sup>lle</sup> Hamon d'en dire davantage sur la situation de sa jeune amie ; elle avait redouté l'œil de l'ox de M<sup>lle</sup> de Gastein, et s'était bornée à des considérations générales, qui ne pouvaient offenser personne. Mais en dépit de la réserve imposée à ses confidences, le cœur de la brave fille avait bien trouvé moyen de s'épancher, et de témoigner sa tendresse à l'exilée. Quelle rosée bienfaisante pour cette pauvre âme étiérée ! Depuis trois mois, à part les caresses enfantines de Frida, elle n'avait pas entendu une parole amie ; aussi voulut-elle témoigner au bienheureux messager sa joie et sa reconnaissance, et les yeux pleins de larmes, la voix émue, elle lui dit merci, en lui présentant d'un air timide son petit porte-monnaie.

Frida branla la tête, recula de trois pas en arrière, et portant la main gauche, toute grande ouverte, à la hauteur de son front, il répéta à plusieurs reprises :

— Nicht ! Nicht !

Et pourtant il méritait bien une récompense, le brave Fritz. Cette lettre avait été pour lui l'occasion d'une bataille et d'une victoire. Lors de l'arrivée du facteur, il se trouvait à l'office, où il était venu chercher le chocolat de son maître :

— Tiens, une lettre pour la Française, s'était écrié le cuisinier. Voilà du nouveau. Il faut croire qu'elle a laissé au pays quelqu'un qui lui tient au cœur, car elle nous vient enoyer tous les jours, pour savoir s'il y a quelque chose pour elle. Je vais joliment la faire attendre ; cela lui enseignera la patience.

En disant cela, Eckhard, de ses mains grises, avait pris la lettre au milieu d'un tas de journaux et de papiers, que le valet de chambre devait venir chercher pour les porter à destination, et l'avait introduite entre son gilet et son tablier à bavette.

Fritz indigné, fort de sa position particulière et des récentes recommandations de son maître, avait réclaté en faveur de la Française. Après les injures, on en était venu aux voies de fait, et ce n'était qu'à force de coups de poing que le bon droit avait triomphé.

Eckhard avait dû s'avouer vaincu, et payer les frais de la guerre par-dessus le marché. Il grommela toutes sortes de menaces contre cette « maudite engeance française », tandis qu'il rejouait à la hâte ses vêtements en désordre, et

pour comble d'humiliation, à la fenêtre donnant sur la cour, apparaissait le visage malicieux du petit Schwartz, qui chantait d'un air ironique et triomphant la plus brillante de ses tyroliennes.

M. de Kastow entendit parler de cette bataille ; il gronda Fritz d'abord, puis il l'applaudit d'avoir combattu pour la justice, et enfin, lorsqu'il apprit la joie de Giselle en recevant cette lettre inattendue, il se figura qu'elle provenait de tout autre que de M<sup>lle</sup> Hamon.

— Allons, pensa-t-il, elle a son fiancé, et je suis un niais ridicule de courir après cette Dorothee, qui nous est arrivée munie de son Hermann.

Et cependant, lorsque le soir il revit la jeune fille moins pâle et plus animée, il ne put s'empêcher de se réjouir avec elle.

« Depuis hier, écrivait-il le lendemain à son ami, M<sup>lle</sup> Duparc semble renaitre à la vie ; avant-hier encore, elle me faisait penser à ces fleurs des buissons surprises par une gelée tardive. Elles portent au cœur une goutte d'eau glacée qui refroidit en elles les sources de la vie. Grâce à Dieu, un rayon est venu, un tout petit rayon, mais il a suffi pour ranimer la fleur mourante. Je le bénis, ce bienfaisant rayon, depuis que je sais qu'il n'y a pas d'Hermann sous jeu, et que ce soleil vivifiant porte le nom de Mathilde, une brave femme, paraît-il, modiste de son état, et

qui s'était prise pour sa jeune compatriote d'une affection enthousiaste et passionnée. J'ai su tous ces détails par Frida !

O honte ! Te représentes-tu, Arnold, ton ami Heinrich, colonel du 3<sup>e</sup> cheval-légers, écoutant, en pleine guerre, les bavardages d'une petite fille ! Et moi qui en voulais à Gœthe de sa *Théorie des couleurs* ! Gœthe est un poète dont le métier était de chanter, et non de se battre ! Mais la lumière est la reine des couleurs, a dit je ne sais quel philosophe, et Giselle est la lumière même. Elle a la clarté de l'intelligence, la limpidité de la parole, quelque chose de lumineux et de transparent, qui m'éblouit, me pénètre, et me charme. Oui, tout en elle est clarté, et la lumière intérieure se fait jour, en dépit d'elle, comme ces beaux vases d'albâtre suspendus dans les églises catholiques, et qui ne peuvent cacher le feu contenu dans leur sein.

Arnold, je suis un fou, et tu as bien raison. Jamais cette Française ne m'aime. Elle me déteste ; je lis sa haine dans chacun de ses regards, dans la façon dont elle tressaille, dont elle détourne les yeux à mon approche. Tout cela, je me le répète vingt fois par jour. Et cependant, en dépit de la philosophie et de la raison, un penchant secret, invincible, m'attire et me retient. Une voix intérieure me dit : C'est elle, elle



## AFFAIRE WILSON

Audience du lundi 20 février

Le tribunal revient sur l'incident des lettres disparues.

M. Moussy affirme que six personnes ont vu ces lettres, notamment M. Fourtou.

M. Fourtou déclare qu'il ne se les rappelle pas.

M<sup>me</sup> Legrand persiste à nier l'existence de ces lettres.

M. Legrand déclare qu'il n'a aucun souvenir à ce sujet.

On entend ensuite le témoin Hutinet, qui déclare que M. Wilson lui a promis de s'occuper de sa demande de décoration, mais qu'il ne fut pas question d'argent entre eux. Toutefois, Bongers a demandé à Hutinet de l'argent pour le *Moniteur de l'Exposition*.

On entend la lecture de la déposition de Bongers.

M. le président s'étonne que M. Wilson ait eu des relations avec un individu comme celui-là.

On arrive à la déposition de M. Delizy, distillateur, qui, désirant être décoré, se fit recommander auprès de M. Wilson.

On lui demanda de souscrire pour 200 mille francs aux journaux de M. Wilson.

Delizy, comprenant qu'il s'agissait d'acheter la décoration, n'insista plus.

M. Wilson explique que Delizy l'a mal compris.

Delizy réplique qu'il a fort bien compris qu'il s'agissait de payer la décoration.

L'audience est suspendue.

L'expert en écritures rend compte du résultat de la vérification à laquelle il s'est livré sur la comptabilité de Legrand.

Cette comptabilité est fort mal tenue.

On n'y trouve aucune explication relative à la somme de 86,000 fr. que l'on dit avoir servi à payer M. Wilson.

Deux témoins déposent en faveur de la bonne conduite de Ribaudeau.

L'audience est renvoyée à demain pour le réquisitoire.

Voici quelques renseignements sur la marche probable de l'affaire Wilson.

Toute la semaine y passera. Hier lundi, dépositions des derniers témoins non encore entendus; rappel de précédents témoins, notamment de M. Legrand pour donner communication au tribunal de ses livres de comptabilité.

Aujourd'hui mardi, réquisitoire de M. Lombard.

Demain mercredi et jeudi, plaidoiries de M<sup>me</sup> Demange, Comby et Saint-Auban.

Vendredi, toute l'audience pour la défense de M. Wilson par M<sup>e</sup> Lente.

Samedi, enfin, réplique du ministère public. Remise du jugement.

## ÉTRANGER

ITALIE. — Un vent de guerre souffle en ce moment avec une vigueur étonnante sur la péninsule italique.

Française et catholique, qui doit donner à la vie ce qui lui a manqué jusqu'ici !

Que de fois ne m'as-tu pas dit toi-même : « Marie-toi donc ! Que feras-tu de ton grand nom, de ta fortune, de ta situation, si tu ne les partages avec personne, si tu ne laisses pas d'héritier de ta race ? » Je t'entendais sans vouloir l'écouter. Certes, je ne suis pas un homme blasé, un sceptique désillusionné, mais je vivais avec ivresse de la vie de soldat ; une guerre succédant à une autre guerre : la France après l'Autriche, cela me suffisait.

Aujourd'hui, j'entrevois autre chose. La vie des camps ne me paraît plus le dernier mot de la félicité humaine. Je rêve une compagne courageuse, vaillante, charmante et sincère ; je pense que dans mon vieux château des bords du Rhin, cette blonde enfant ferait une châtelaine accomplie.

Mais pardon, Arnold, laissons le rêve, et parlons de toi, de Versailles, de notre cher pays. Ce que tu me dis de ton entourage ne me surprend pas. Toi et moi, nous n'avons jamais été de ces enthousiastes qui veulent à tout prix l'unité de l'Allemagne, de ceux qui chantent à tue-tête la chanson d'Arnold.

A force de l'entendre répéter par le baron d'Osterwald, elle m'est devenue insipide.

— Quelle est la patrie de l'Allemand ? C'est

D'après les dépêches reçues de différents côtés du littoral, la marine déploie une activité fébrile pour mettre en état de défense les ports de Naples, de la Spezzia et de Gênes. A cet effet, 4,000 ouvriers ont été récemment engagés. Les travaux sont continués, même pendant la nuit, à la lumière électrique.

A Casso, à Porto-Fino et sur les îles de Sardaigne et Maddalena, douze phares à feux électriques portant à de très grandes distances ont été construits.

A Naples et à Gênes, on doit inspecter une centaine de navires marchands pour les armer en croiseurs en cas de guerre.

A l'arsenal et à la caserne d'artillerie de Venise, on travaille jour et nuit à fabriquer des torpilles et à monter des canons.

L'accès de Naples et de Castellamare sera défendu par des torpilles sous-marines.

Le ministère de la guerre a ordonné de compléter les provisions conservées et les biscuits des magasins de district.

On travaille de plus à compléter l'organisation de la milice mobile, afin qu'en cas de mobilisation elle soit prête à suivre l'armée.

M. Crispi ne fera pas, sans doute, accroire à l'Europe que tous ces préparatifs sont faits pour mettre l'Italie à l'abri d'une attaque du Négus !

BULGARIE. — Pendant que notre chère voisine se met en mesure de nous payer sa dette de reconnaissance, la Bulgarie s'agite sourdement.

La garnison de Roustchouk, travaillée par les réfugiés de Guirgewo, semble à la veille de s'insurger contre le roi qui devient de plus en plus impopulaire.

S'il est vrai, ainsi que le bruit en court à Sofia, qu'une entente soit intervenue entre M. Zankoff, chef du parti russe, et M. Radoslawoff, chef du parti national, il pourrait bien éclater un mouvement militaire simultané à Rasgrad, à Varna et à Roustchouk.

Tout ne va pas pour le mieux dans la plus belle des Bulgaries.

Entre temps, les troupes russes se massent sur la frontière, prêtes à intervenir *manu militari* en cas de conflit.

Une dépêche privée de Varsovie annonce l'arrivée de quatre régiments d'infanterie à la gare-citadelle de Praga, par le chemin de fer de Terespol.

En résumé, on semble trouver dans les cercles officiels que la situation tend à empirer au lieu de s'améliorer.

Des nouvelles absolument sûres annoncent que l'augmentation des troupes russes sur la frontière austro-allemande continue sans interruption.

Le chiffre des troupes concentrées déjà est estimé à environ 800,000 hommes. Et le printemps approche...

C'est le moment, pour nous, d'ouvrir l'œil au bossoir, à tribord et à babord.

Veillons au grain !

RUSSIE. — On lit dans une correspondance de Saint-Petersbourg à la *Gazette de Moscou* :

tout pays où retentit le langage germanique, où ses chants célèbrent Dieu dans son ciel !

Eh bien, non, mille fois non ; je veux la grandeur de mon pays, la gloire de la Prusse, mais je ne l'entends pas comme ceux-là. Que nous servira d'avoir les villes, les rivières et les montagnes, si nous n'avons pas les âmes ? C'est là la seule conquête à ambitionner ! Mais posséder un peuple malgré lui, c'est folie ; c'est vouloir attacher à nos flancs une Pologne toujours prête à la révolte ! La conquête, passe encore, mais l'asservissement, non ! Je veux bien des vaincus sur ma route ; je ne veux pas d'esclaves ! Que dirait mon oncle s'il lisait cette lettre ? Après tout, pas plus à lui qu'à toi je n'ai caché ma façon de penser.

(A suivre.)

## Théâtre de Saumur

TOURNEE F. ACHARD.

JEUDI 23 Février 1888.

UNE SEULE REPRÉSENTATION DU

GRAND SUCCÈS DU THÉÂTRE DU VAUDEVILLE

## L'Affaire Clémenceau

Nous publierons demain le programme.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie.

« Lord R. Churchill est convaincu que M. de Bismarck ne laissera pas échapper la première occasion de prendre la Hollande.

» M. de Bismarck, qui tend à assurer à l'Allemagne une situation prépondérante dans le monde, aurait résolu, toujours d'après lord R. Churchill, de ne pas élargir les frontières continentales de l'Allemagne dans n'importe quelle direction, mais d'ajouter à l'Allemagne continentale une Allemagne coloniale, afin que l'empire des Hohenzollern devienne d'un seul coup une force dans le monde. »

## LA MALADIE DU KRONPRINZ

On écrit de Berlin, 19 février, au *Soleil* :

« On me communique une lettre privée émanant d'une des personnes de l'entourage du prince impérial d'Allemagne dont j'extrais les renseignements suivants qui me paraissent donner la note exacte de l'état du malade.

» Les bulletins officiels communiqués à San-Remo ou publiés à Berlin relatent les diverses phases que suit la maladie, sauf les incidents qui pourraient augmenter l'inquiétude publique ou abattre le malade, qui ne manque jamais d'en prendre connaissance.

» La vérité est que le larynx du prince n'est plus actuellement qu'une masse en putréfaction, et les humeurs expectorées répandent une odeur si pestilentielle que l'abord du prince est difficile sans précautions préalables.

» Le prince ne demande jamais à manger ; on lui fait prendre des aliments à heure fixe. Il ne peut donc être question de bon appétit.

» Les heures les plus pénibles sont celles de nuit. Le prince est très agité et ne cesse d'émettre des sons rauques et plaintifs.

» L'empereur Guillaume a fait connaître son pressant désir de voir son fils rentrer à Berlin, mais on n'entrevoit pas en ce moment la possibilité de faire faire un pareil voyage au malade. »

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 20 février.

Nos rentes conservent leur allure ferme de la semaine passée et les cours sont toujours en hausse : 3 0/0, 82.05 ; 4 1/2 0/0, 106.70.

L'action du Crédit Foncier se maintient toujours très fermement et s'échange à 1,376. Les obligations communales et foncières des diverses séries conservent un bon courant d'affaires et les transactions sur ces valeurs sont toujours très nombreuses.

La Société Générale se traite à 433.75. Les titres de cette Société étant au nominatif, les transactions sont par conséquent assez restreintes.

Les Dépôts et Comptes courants sont invariables à 600.

Le Patrimoine-Vie voit ses opérations se continuer régulièrement. Comme il se contente des affaires directes, son portefeuille compte parmi les plus sérieux et ses actions font preuve d'une remarquable fermeté. Les capitalistes arrivent donc à point pour profiter des bas cours actuels.

Les Polices A B de l'Assurance financière conservent un bon courant d'affaires. On sait que ces titres sont remboursables au pair sur simple demande et donnent un intérêt annuel de 5 0/0.

L'action de Panama reprend un peu de vigueur à 260. Les obligations des diverses séries conservent toujours un bon courant de demandes.

Le Corinthe est de plus en plus délaissé à 242.50.

La Transatlantique se cote à 520.

Le Comptoir d'Escompte reste stationnaire à 1,030.

Les actions de nos chemins de fer conservent leur bon courant. Les obligations sont toujours très demandées.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

ÉLECTION LÉGISLATIVE DU 26 FÉVRIER

Comme nous l'annoncions hier, l'adversaire que les républicains opposent au général LACRETELLE est M. Robert David.

Qu'est-ce que M. Robert David ? Il nous apprend dans la lettre qu'il adresse aux électeurs qu'il est le fils du grand statuaire qui, lui, avait réellement le droit de s'appeler David d'Angers. Tout le monde connaît cet éminent artiste et admire son œuvre, mais son fils ? Qui se souvient de son existence ? Qu'a-t-il fait pour que son nom échappe à l'oubli ? Son père, depuis longtemps fixé à Paris, n'ha-

bitait plus l'Anjou ; il n'y revenait qu'à de longs intervalles.

M. Robert David, Parisien d'origine, a toujours demeuré à Paris. S'il a fait quelques rares apparitions en ce pays, il y est venu en étranger. Il n'y possède rien, que nous sachions ; il n'en connaît ni les besoins ni les intérêts. Il n'est ni propriétaire, ni agriculteur, ni industriel, ni commerçant ; que peut-il y avoir de commun entre lui et les habitants ? Quels services peut-il rendre ? Il espère, dit-il, que sur son nom s'opérera l'union, non seulement des républicains, mais de tous les partis.

Cette prétention même prouve que M. Robert David se fait autant d'illusions sur la situation respective des groupes républicains que sur le véritable intérêt de la France. Un inconnu, un homme sans notoriété, sans services passés, sans chances de pouvoir en rendre, voilà le candidat qu'on présente aux électeurs en leur disant simplement : C'est le fils de son père ! Eh bien, vrai, ce n'est pas assez pour séduire le suffrage universel, et nous nous étonnons d'autant plus de trouver ce raisonnement dans la bouche de ses patrons, que d'ordinaire les Républicains refusent volontiers aux héritiers d'un nom illustre le droit d'invoquer les titres paternels.

Au fond, nous croyons que la concentration momentanée des radicaux et des opportunistes joue là un vilain tour à M. Robert David et qu'il s'en apercevra le 26 de ce mois.

Quand on compare les situations entre les deux compétiteurs, quelle différence entre les deux !

Le général Lacretelle, il est vrai, n'est pas né à Angers, c'est un Lorrain, mais il tient au sol de l'Anjou par de puissantes racines, par sa famille et par sa fortune. Grand propriétaire angevin, ses intérêts se confondent avec ceux de tous les habitants. Vivant au milieu d'eux, il sera toujours à même de les aider de ses conseils et de son concours.

Son passé, à lui, n'est pas inconnu. Il a écrit avec son sang plus d'une page de notre histoire et son nom est inscrit plus d'une fois dans les fastes de l'armée française. C'est un vaillant serviteur de son pays, qui a chèrement acquis ses titres à la reconnaissance et à la confiance de ses concitoyens ; il en recueillera certainement le témoignage le jour du scrutin, et ce témoignage sera d'autant plus imposant que le devoir électoral sera plus exactement rempli.

Votons pour le vaillant et glorieux soldat, et surtout pas d'abstention.

P.-A. MICHEL.

(Journal de Maine-et-Loire.)

## VOTES DE NOS DÉPUTÉS

Sur la prise en considération de l'amendement de M. de Soubeyran au chapitre 20 du budget du ministère des finances, tendant à réaliser une économie de 3 millions sur les trésoriers-payeurs généraux.

Pour : 287. — Contre : 235.

Ont voté pour : MM. Berger, Fairé, de La Bourdonnaye, de Maille, Merlet, de Soland, de Terves.

La Chambre des députés a adopté malgré les réclamations de M. Tirard qui a quitté brusquement la séance à la suite de ce vote.

## Élections au Conseil général

Scrutin du 19 février

Dans le canton de Chalonnes, M. Cousin a été élu par 1,478 voix. M. Drouard en a obtenu 1,111.

Dans le canton de Beaupréau, M. le duc de Blacas a été élu par 2,914 voix. M. le comte d'Andigné en a obtenu 1,226.

Le résultat de ces élections prouve une fois de plus et l'impuissance de la République et la force du sentiment conservateur en Maine-et-Loire.

Une tentative regrettable a été faite à Beaupréau pour diviser les conservateurs ; elle a eu tout l'insuccès que nous espérons. Le bâtiment du vaincu sera de s'être vu appuyé par le *Patriote de l'Ouest* et d'avoir recueilli les voix des républicains. Tous nos compliments aux électeurs qui ne se sont



pas laissé détourner de leur devoir et qui ont su confier la défense de leurs intérêts à celui qui avait tant de titres pour les représenter.

#### ÉCOLE DE CAVALERIE DE SAUMUR.

Par décret en date du 16 février, M. Klein (Marie-Joseph-Alfred), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe à l'École d'application de cavalerie de Saumur, a été promu au grade de médecin-major de 1<sup>re</sup> classe (choix). Désigné pour le 21<sup>e</sup> régiment d'infanterie.

Par décret du même jour, M. Ravenez (Eugène-François-Marie), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 20<sup>e</sup> régiment de chasseurs à cheval, a été désigné pour l'École d'application de Saumur.

Nous avons annoncé cette nomination dès samedi, en dernière heure.

Le général Savin de Larclause, commandant la 4<sup>e</sup> division d'infanterie, ancien chef d'état-major du ministère Boulanger, est appelé au commandement provisoire du 42<sup>e</sup> corps d'armée à Limoges.

#### ANGERS.

Voici, dit le *Moustique*, l'état des recettes brutes faites par l'Association artistique dans le Festival et la Messe de Gounod :

Festival, 3,500 fr.  
Répétition générale et messe, 6,500 fr.  
Ajoutons à cela la représentation théâtrale, 2,500 fr. environ.

#### COUR D'APPEL D'ANGERS

Vendredi 17 février, est venue pour la seconde fois devant la Cour, l'affaire de l'*Avenir de la Sarthe*, opportuniste, contre le *Petit Manceau*, radical.

Le tribunal du Mans avait prononcé contre le *Petit Manceau* un jugement le condamnant à 8 jours de prison, 300 fr. d'amende, 1,000 fr. de dommages-intérêts, et à l'insertion dans un certain nombre de journaux. Appel fut interjeté et la Cour, dans un arrêt par défaut, avait à peu près acquitté le *Petit Manceau*. L'*Avenir de la Sarthe* a fait opposition et l'affaire revenait vendredi devant la 2<sup>e</sup> chambre.

La Cour a déclaré recevable, en la forme, mais mal fondée au fond, l'opposition de l'*Avenir de la Sarthe*; en conséquence, elle a maintenu sa première décision.

#### UNE RECTIFICATION SUR LA QUESTION OUVRIÈRE

M. l'abbé Garnier ayant été attaqué par l'*Agence Havas*, au sujet d'une des Conférences qu'il a données à Tours, vient de lui adresser la réponse suivante.

Certains journaux, qui ont reproduit l'*Agence Havas*, ont reçu la même rectification.

Caen, le 15 février 1888.

Monsieur le Directeur.

Il vous a plu de vous occuper de la Conférence que j'ai faite à Tours le 12 février sur la question ouvrière. Ce que vous en avez dit me donne le droit, m'impose même le devoir de vous demander une rectification.

J'espère ne pas trop présumer de votre loyauté en pensant qu'il ne sera pas nécessaire d'en requérir l'insertion.

Recherchant les causes de la question ouvrière, dont je devais le lendemain indiquer les remèdes pratiques, je disais, le 12 février, que, de l'aveu de tous, on peut les ramener à quatre principales :

1<sup>re</sup> La première, c'est la concurrence étrangère; la deuxième, c'est la production exagérée; la troisième, c'est la décadence de la famille, et la quatrième, c'est la démoralisation individuelle de l'ouvrier.

D'abord, la concurrence étrangère nous accable. L'étranger, n'ayant pas à subir les lourds impôts qui résultent pour nous notamment du pied de guerre sur lequel nous devons nous tenir en face de l'Europe armée, peut produire à meilleur marché. Chez nous, dès lors, l'ouvrier a moins de travail, ou bien du travail moins rémunérateur.

Le remède que tout le monde indique serait le désarmement général de l'Europe. Une nation ne désarmera pas sans les autres, et, si elle ne désarme pas, l'Europe entière sera accablée par les pays comme l'Inde, l'Australie, l'Amérique, où les impôts sont presque inconnus.

Mais, qui peut obtenir le désarmement

de l'Europe? L'Église seule, soit par la puissance des principes de justice et de charité qu'elle ne cesse de semer dans le monde, soit par l'autorité de la parole de son chef.

C'est par la puissance de ses principes, qu'elle a autrefois changé le monde païen, aboli l'esclavage, civilisé la famille et créé l'ordre social dont nous jouissons.

C'est par l'autorité du Pape que naguère l'Allemagne et l'Espagne ont donné une solution pacifique à l'affaire des Carolines. Le prestige incomparable de son Jubilé ne peut que doubler sa puissance conciliatrice.

La production exagérée, deuxième cause, appelle, comme remède, une réglementation universelle de travail. Elle ne se fera encore que sous l'influence de l'Église, soit par la puissance de ses principes, soit par l'autorité de son chef.

La décadence de la famille, troisième cause, appelle, comme remède, l'amour du travail; l'ordre, l'économie, l'affection et le respect entre ses différents membres. Est-ce que l'Église n'est pas toujours la grande école de ces vertus, le foyer de la vie de famille? Est-ce qu'en particulier, l'observation du dimanche n'est pas le grand moyen pour les parents et les enfants de se voir, de se connaître et de s'aimer, par conséquent de vivre de la même vie.

Enfin, la démoralisation de l'individu entraîne des conséquences: Les vices coûtent cher à nourrir. Puis le vice enfante le crime. Le remède, à l'un et à l'autre, n'est-il pas cette doctrine essentiellement moralisatrice dont l'Église est l'apôtre? Voyez; depuis qu'on essaie d'étouffer sa voix, est-ce que les crimes, les meurtres, les assassinats, les vols, les suicides, ne pullulent pas, même dans la jeunesse, même dans l'enfance?

Montesquieu avait raison de dire :

« Chose étonnante, la Religion chrétienne, qui semble n'avoir pour but que le bonheur éternel de l'homme, est encore ce qui assure le mieux son bonheur matériel ici-bas. »

C'était aussi la conviction de l'illustre ingénieur Le Play, lorsqu'après des milliers d'enquêtes, il concluait que les peuples étaient plus ou moins heureux, selon qu'ils observaient plus ou moins la loi de Dieu.

Ces raisonnements, que j'ai développés devant une foule énorme, m'ont paru l'intéresser. Ils m'ont du moins permis de conclure que les vrais amis des ouvriers ne sont pas ceux qui cherchent à leur faire perdre la foi, et que le retour à l'Église s'impose au nom de nos intérêts les plus graves.

Agréé... GARNIER, prêtre. »

#### LA NEIGE

C'est décidément la neige des grands hivers. On nous l'avait prédite! Elle tombe partout depuis mardi dernier avec une persistance exceptionnelle.

A Paris, dès qu'on franchit les fortifications, la couche a deux pieds d'épaisseur.

Et à mesure qu'on s'écarte de Paris, la couche s'épaissit, s'épaissit, et tient solidement au sol, augmentée de ce qui tombe à verse depuis les dernières vingt-quatre heures.

Toutes les dépêches indiquent bien une situation hivernale peu commune.

Grenoble, 19 février.

Depuis six jours, une tempête de neige épouvantable se déchaîne sur notre département et les départements voisins. La plus grande partie des fils télégraphiques se sont rompus.

Londres, 20 février.

La neige a tombé hier en grande abondance à Londres, et sur certaines places elle avait jusqu'à deux pieds de haut.

Le temps à Douvres est très mauvais et de continuelles bourrasques de neige sévissent dans le canal et rendent la navigation difficile.

Madrid, 19 février.

Les tempêtes de neige continuent. Jamais une aussi grande quantité de neige n'est tombée en Espagne.

La ligne ferrée de Bilbao est complètement interrompue.

Sur la ligne de Santander, on a envoyé plusieurs locomotives pour inspecter la voie; elles ont été obligées de rétrograder.

Dans la province de Léon, la neige atteint sur la voie ferrée un mètre de hauteur; sur plusieurs points, elle atteint cinq mètres.

Les communications sont impossibles. Plusieurs rivières montent d'une façon inquiétante.

A Barcelone, la neige tombe en abondance.

#### FAITS DIVERS

##### ENSEVELIS SOUS LA NEIGE

On mande de Valence, 18 février :

« Une affreuse catastrophe est arrivée au col du Rousset, sur la route de Vercors à Die. La maison cantonnière qui servait d'auberge et de refuge dans ces parages, pendant la mauvaise saison, a été emportée par une avalanche et précipitée dans le ravin avec tout ce qu'elle contenait. Sept personnes ont ensevelies sous la neige. »

Le col du Rousset est à 4,600 mètres d'altitude environ; la route le traverse en tunnel sur 700 mètres de longueur. L'auberge était à la sortie du côté de Die.

Hier soir, on a découvert dans la cuisine une des victimes, une jeune bonne de dix-sept ans; elle était pliée en deux, tenant à la main un essuie-main et une cuiller.

La montre de M. Belle, adjoint à Vassieux, qui est au nombre des victimes, a été trouvée. Elle était arrêtée sur sept heures et demie.

Un nommé Bernard, aubergiste à la Chapelle-en-Vercors, a été trouvé complètement nu dans le tunnel; il était encore couché dans l'auberge au moment de l'accident. Il ne peut expliquer comment il s'est retrouvé nu sur son matelas à une forte distance de la maison ni comment il a été projeté. Il est remonté pour s'abriter dans le tunnel; il y est resté de huit heures du matin à une heure de l'après-midi, moment où il a été retrouvé par deux ouvriers dans un état pitoyable. Il a les jambes gelées, on craint pour ses jours.

Ce malheureux a eu le courage de parcourir plus de 500 mètres dans un état de nudité complète et avec de la neige jusqu'à mi-corps.

Les six autres victimes ne sont pas encore retrouvées. On poursuit les recherches malgré les difficultés très grandes, car la tourmente de neige continue. On croit que presque toute la famille Ferréol doit être sur le sol de la cuisine jonché des débris de la maison, car la catastrophe s'est produite à l'heure du déjeuner.

Valence, 18 février, soir. — Deux nouveaux cadavres ont été retrouvés; celui de M. Belle, à 300 mètres du refuge, et celui du petit Ferréol. »

Le *Times* n'est pas le plus ancien journal anglais, mais c'est certainement le plus influent et le plus important.

Fondé par Walker, en janvier 1788, il vient de célébrer son centenaire.

Lors d'une de nos visites à *Printing square*, nous eûmes le loisir de feuilleter la collection du *Times*, et nous pûmes voir qu'en 1800, le format du journal était de beaucoup plus petit que celui de l'ancien *Petit Journal*, et nous nous rappelons que la bataille de Marengo était ainsi résumée :

« Général Bonaparte a attaqué l'armée impériale, qui s'est retirée. »

Maintenant, dans le journal aux feuilles multiples, et qui a le format du *Temps* français, il y aurait une correspondance de plus de mille lignes, pour un sujet même moins important.

#### Bibliographie.

PAUL FÉVAL, SOUVENIRS D'UN AMI. — par CHARLES BUET. — Beau volume in-12 de 400 pages. — Prix: 3 fr. 50. — Éditeurs: Letouzey et Ané, 17, rue du Vieux-Colombier, Paris.

Le livre que M. Charles Buet consacre à Paul Féval sera un des événements littéraires de l'année. Ce volume, qui débute par une bien curieuse dédicace à Hippolyte Viollon, renferme une quantité de lettres adressées par Paul Féval à Barbey d'Aurevilly, Alphonse Daudet, Albéric Second, Jules Claretie, Léon Bloy, H. de Villemessant, Oscar de Poli, et à l'auteur lui-même. Une critique très analytique des œuvres du grand conteur, les détails les plus imprévus sur sa vie, sur sa famille, sur sa conversion, des anecdotes piquantes, de nombreux portraits des personnalités littéraires les plus en vue, une grande indépendance de jugement, des citations de Louis Veuillot, de M. de Pontmartin, de Brucker, une foule de notes et de notices suivant au jour le jour les menus incidents du journalisme, tout enfin contribue à faire de ce nouvel ouvrage de M. Charles Buet un livre tout particulier destiné à avoir un grand retentisse-

ment. Tout le monde y est nommé, tout le monde voudra s'y voir. Ni la finesse d'observation, ni la raillerie n'y manquent. Bas bleus et traquants de littérature catholique y ont leur chapitre. Il est certain que M. Charles Buet aura le succès qu'il n'attend pas: la colère de quelques-uns de ses amis. Il a toutefois assez de vigueur pour en supporter les conséquences.

On le trouve chez les principaux libraires. On peut également se le procurer en envoyant trois francs cinquante aux éditeurs: Letouzey et Ané, 17, rue du Vieux-Colombier, à Paris.

## Dernières Nouvelles

Dépêche télégraphique.

Service spécial de l'ECHO SAUMUROIS

Paris, 21 février, 1 h. 15, soir.

Au conseil des ministres de ce matin, il a été décidé que le gouvernement poserait la question de confiance au sujet des fonds secrets, dont la discussion viendra à la fin de la séance d'aujourd'hui ou au commencement de la séance de demain.

M. Sarrien a entretenu ses collègues de la campagne que fait actuellement M. Georges Thiébaud, rédacteur du *Coarrier*, journal conservateur de Charleville, pour faire poser la candidature du général Boulanger dans les départements du Loiret, de la Loire, de Maine-et-Loire et de la Marne.

## SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

AGENCE DE SAUMUR

19, rue du Marché-Noir

Les Souscriptions aux OBLIGATIONS 4 0/0 de la Compagnie des MESSAGERIES MARITIMES sont reçues, dès à présent, sans frais.

#### EPICERIE CENTRALE

Maison GEORGES DOUESNEL, 28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

Cafés supérieurs

NOUVEAUX MÉLANGES faits avec les sortes les plus estimées.

4<sup>e</sup> qualité, le 1/2 kilog. 2 f. 50  
Mélange extra, le 1/2 kilog. 2 80  
Mélange exquis, sorte supérieure, le 1/2 kilog. 3 »

#### MARCHÉ de Saumur du 18 Février 1888

Froment-commerce, l'hectolitre	19 50	Beuf ou vache, le kil.	1 40
Id. halle (moyenne)	19 38	Veau	1 40
Métail	16 50	Mouton	1 80
Seigle	11 50	Porc	1 30
Orge	11 35	Poulets la couple	5 —
Avoine	8 50	Dindonneaux	16 —
Sarrasin	13 50	Oies	8 —
Haricots blancs	25 —	Canards	4 —
Haricots rouges	20 —	Oies	8 —
Fèves	11 —	Beurre le kilog.	2 20
Noix	9 —	Oufs la douzaine	1 —
Châtaignes	13 —	Foin, la charretée de 750 kilog.	75 —
Sel les 100 kil.	15 —	Luzerne	65 —
Son	14 —	Paille	50 —
Pommes de terre, la barrique	9 —	Hulle de noix, 50 kil.	1 25
Farine, la culasse de 157 kilog.	53 —	Chanvre 1 <sup>re</sup> qualité les 52 kilog.	500 42 —
Pain 1 <sup>er</sup> qual., le kil.	32 c.	Id. 2 <sup>e</sup>	40 —
Id. 2 <sup>e</sup> id.	31 c.	Id. 3 <sup>e</sup>	39 —
Id. 3 <sup>e</sup> id.	31	Charbon de bois, les 100 kil.	16 —
		Charb. de terre	4 50

#### Cours des Vins.

Rouges.		
Souza y et environs	la barrique	180 fr.
Champigny	—	200
Varrains	—	160
Bourgueil	—	200
Restigné	—	150
Chinon	—	150
Blancs.		
Coteaux de Saumur	la barrique	200 fr.
Ordinaires, environs de Saumur	—	110
Saint-Léger et environs	—	95
Varrains et environs	—	105
Le Puy-N.-Dame et environs	—	90
La Vienne	—	80
Cidre de Bretagne	la barrique	45 fr.
Cidre de Normandie	—	50
Eau-de-vie, droits non compris	l'hectolitre	50 fr.
Vinaigre de vin	—	25

Le **ROB BOYVEAU-LAFECTEUR** à l'iodure de Potassium, est le médicament par excellence pour guérir les accidents syphilitiques anciens ou rebelles: *Ulcères, Tumeurs, gommes, Exostoses*, ainsi que le *Lymphatisme*, la *Scrofule* et la *Tuberculose*. Dans toutes les pharmacies. — A Paris, chez **J. FERRÉ**, Pharmacien, 102, Rue Richelieu, et Successeur de **BOYVEAU-LAFECTEUR**.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.



**FAILLITE GERBEAU.**

Par jugement en date du 20 février 1888, le Tribunal de commerce de Saumur a déclaré en état de faillite ouverte le sieur Gerbeau, entrepreneur de pavage, demeurant à Saint-Hilaire-Saint-Florent.

L'ouverture de ladite faillite a été fixée provisoirement au jour du jugement. M. Boret, Victor, a été nommé juge-commissaire et M. Louis Bonneau, syndic provisoire.

Pour extrait :

(110) Le Greffier, GAUTIER.

Etude de M<sup>e</sup> LOUIS ALBERT, avoué-licencié à Saumur, rue de la Petite-Douve, n° 7.

**VENTE**

Sur saisie immobilière, Aux enchères publiques,

**D'une Maison TERRE ET BOIS**

Situés communes de Montsoreau et de Parnay, arrondissement de Saumur.

L'ADJUDICATION aura lieu le samedi 17 mars 1888, à midi, à l'audience des Criées du Tribunal civil de première instance de Saumur, séant au Palais de Justice de ladite ville.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra, qu'aux jour, lieu et heure sus-indiqués, il sera procédé à la vente aux enchères publiques et à l'extinction des feux, des immeubles dont la désignation suit :

**DÉSIGNATION**

**1<sup>er</sup> Lot.**

Une maison, sise à l'Arceau, près l'île de Retz, commune de Montsoreau, et près l'église de cette commune, comprenant deux chambres hautes à cheminées, deux greniers au-dessus, couverts en ardoises, escaliers en pierres desservant les chambres et greniers, deux celliers sous les chambres, four et cour.

Cette maison construite en pierres de tuffeau est éclairée par sa façade au sud. Elle est occupée par un sieur Louis Deaveaux-Pirouneau, qui en est locataire aux termes d'un bail reçu par M<sup>e</sup> Pasquier, notaire à Montsoreau, en date du premier avril mil huit cent soixante-dix-sept, au prix de soixante francs par an, lequel étant expiré continue par tacite reconduction.

Cette maison joint, dans son ensemble, au couchant l'église de Montsoreau, au nord terrain au sieur Moreau-Massé, cours d'eau entre, au midi l'ancienne route de Saumur à Chinon et au levant un terrain ayant appartenu au sieur Moreau-Massé.

Mise à prix ..... 200 fr.

**2<sup>e</sup> Lot.**

Une parcelle de terre inculte et non affermée, contenant environ cinq ares cinquante centiares, située au Pavillon, même commune, joignant au levant cours d'eau ou fossé, au couchant M. Bucaille, au nord M. Pirouneau et au midi M. Garreau.

Mise à prix ..... 10 fr.

**3<sup>e</sup> Lot.**

Une parcelle de bois taillis, sise au lieu dit les Plants-de-Beau, commune de Parnay, contenant neuf ares soixante-dix centiares, joignant des chemins et d'un autre côté les représentants Esnault.

Mise à prix ..... 15 fr.

Total des mises à prix : 225 fr.

Les immeubles ci-dessous désignés ont été saisis à la requête de M<sup>me</sup> Augustine-Victorine Girard, couturière, veuve de M. Louis Cousineau, demeurant à la Motte, commune de Benais (Indre-et-Loire), ayant pour avoué constitué M<sup>e</sup> Louis ALBERT, avoué près le Tribunal civil de première instance de Saumur, demeurant dite ville, sur M. Jean-Baptiste Moreau, propriétaire, et M<sup>me</sup> Marie-Marguerite - Léocadie Massé, son épouse, demeurant ensemble aux Rivières (lieu dit l'Île de Montravers), commune de Chouzé-sur-Loire, suivant procès-verbal de M<sup>e</sup> Vincent, huissier à Saumur, en date du trente novembre mil huit cent quatre-vingt-sept, enregistré.

Le procès-verbal de saisie a été dénoncé aux époux Moreau-Massé, partie saisie, suivant exploit de M<sup>e</sup> Derouet, huissier à Bourgueil, en date du douze décembre mil huit cent quatre-vingt-sept, enregistré.

Le procès-verbal de saisie et l'exploit de dénonciation ont été transcrits au bureau des hypothèques de Saumur, le vingt-deux décembre mil huit cent quatre-vingt-sept, volume 43, n° 8 et 9; lecture a été faite à l'audience du onze février dernier, du Tribunal civil de Saumur, du cahier des charges déposé au greffe, en présence ou eux dûment sommé, des créanciers inscrits, et, par jugement dudit jour, le tribunal a fixé l'adjudication des immeubles saisis au dix-sept mars mil huit cent quatre-vingt-huit.

Il est déclaré ici que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris des inscriptions pour raison d'hypothèques légales, devront réquerir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

S'adresser, pour tous autres renseignements :

Soit à M<sup>e</sup> ALBERT, avoué à Saumur, poursuivant la vente ;  
Soit au Greffe du Tribunal civil, où le cahier des charges est déposé.

Fait et rédigé par l'avoué-licencié soussigné, à Saumur, le vingt février mil huit cent quatre-vingt-huit.

LOUIS ALBERT.

Enregistré à Saumur, le février mil huit cent quatre-vingt-huit, n° case . Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.  
Signé : L. PALUSTRE.

**A VENDRE**

UNE

**MAISON BOURGEOISE**

Située au Pont-Fouchard,

Comprenant : salle à manger, cuisine, chambres à coucher, écurie, remise, caves voûtées, jardin bien planté, avec bassin.

S'adresser à M. GIRARD, expert, rue Dacier, 28. (48)

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean 1890.

**MAISON**

Située à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 20,

Occupée par M. Closter, pharmacien.

S'adresser, pour visiter, à M. CLOSTER, et, pour traiter, à M. GIRARD, rue Dacier, 24, ou à M<sup>e</sup> AUBOYER, notaire. (78)

**CAVE A LOUER**

Petite chambre garnie ou non garnie à louer

S'adresser au bureau du journal.

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean 1888,

**UNE PETITE MAISON**

Faisant le coin de la rue Dacier et de la rue du Marché-Noir.

S'adresser à M. Raymond GIRARD, rue Dacier, 24, ou à M<sup>e</sup> AUBOYER, notaire, place de la Bilange. (46)

**A VENDRE**

A Saumur,

**COFFRE-FORT**

Système Haflner aîné.

S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE**

Fort CHEVAL normand, 40 ans, 320 francs, garanti, dressé char-rue, charrette, carriole. Bon trotteur.

S'adresser à M. ACKERMAN, sur les Ponts, Saumur. (79)

**GUÉRISON CERTAINE et RADICALE DE TOUTES LES Affections de la Peau**



DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science. Le traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible. S'adresser à M. LENORMAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE, 41, rue St-Louis, à MELUN (S.-et-M.). CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance.

**Offres et Demandes**

ON DEMANDE à prendre un petit magasin ou un café achalandé. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un jeune homme de 12 à 13 ans. Appointements de suite. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un apprenti boulanger de 16 à 18 ans. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un apprenti à L'ÉPICERIE PARISIENNE.

M<sup>me</sup> RICHARD, rue Saint-Jean, 20, demande une apprentie pour les Modes. (64)

M<sup>me</sup> VERON, bien connue à Saumur par ses travaux à l'aiguille en tous genres, donnera, chez elle et à domicile, des leçons de français et de travail aux enfants et à toutes les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

Rue d'Orléans, n° 1.

Saumur, imp. P. GODET.

**CACAO VAN HOUTEN**

pur et soluble en poudre.

Le Cacao VAN HOUTEN est un produit alimentaire qui mérite l'attention de toutes les familles qui aiment un aliment nourrissant et en même temps digestif et délicat.

**Un demi Kilogramme suffit pour 100 Tasses de Chocolat.**

Le Cacao VAN HOUTEN se vend en boîtes cylindriques de 1/2, 1/4 et 1/8 kilogramme, poids net, aux prix de fr. 5 —, fr. 2.60 et fr. 1.40, et se trouve dans toutes les bonnes épiceries, pharmacies et confiseries. A SAUMUR, chez MM. GEORGES DOUESNEL, 28 et 30, rue Saint-Jean; E. D'HUY, 27, rue de la Tonnelie; IMBERT et FILS, 33, rue d'Orléans, 38, rue Dacier.

**LE COLLÈGE DE SAUMUR**  
PRÉPARE AUX  
**ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS**  
ET A L'EMPLOI

**D'Elève Mécanicien des Equipages de la Flotte**

L'Atelier d'Ajustage du Collège de Saumur, ouvert le 4<sup>e</sup> Mars 1884 avec Cinq Étaux seulement, contient aujourd'hui Quarante-huit Étaux, Deux Moteurs, Cinq Tours, Deux Machines à Percer, Un Étau-Limeur, Une Machine à Raboter, Une Machine à Fraisier.

**Couronnes Funéraires en tous Genres**  
SPÉCIALITÉ DE BIJOUTERIE POUR DEUIL

ANCIENNE MAISON CUPIT

**COCHET-CHAILLOUX**

Successeur

20, rue du Portail-Louis, — SAUMUR

Statuettes, Christs, Bénitiers, Scapulaires, Imagerie, Chapelets, Croix et Médailles, Yeux en émail, Maroquinerie, etc.

ASSORTIMENT DE PERLES EN TOUS GENRES

10 0/0 de remise sur tous les articles.

**Maison RIVERAIN-COLLIN et Fils**

Correspondants spéciaux des Chemins de fer d'Orléans et de l'Etat

BUREAU CENTRAL: rue Dacier, 41, à SAUMUR

ÉTABLISSEMENT D'UNE GRANDE ENTREPRISE

**DÉMÉNAGEMENTS**

PAR VOIE DE TERRE ET DE CHEMIN DE FER

AVEC

**VOITURES CAPITONNÉES**

Construites dans les meilleures conditions pour la conservation des Mobiliers qui seront confiés à cette entreprise.

**DENTS**  
SANS PALAIS NI CROCHETS

**Léon A. Fresco**

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification - Prix modéré.

**LESSIVE - IRIS** LE PAQUET 0 fr. 35

Blanchit et parfume le linge sans l'attaquer

Se recommande spécialement aux mères de famille pour le blanchissage du linge des bébés.

La plus économique des Lessives connues.

En vente chez M. GONDRAND, et principaux épiciers.

Vente en gros: JOUTEAU et CAMUS, Poitiers. (287)

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 20 FÉVRIER.**

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.
3 %	81 95	81 10	Est	795	791 25	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	518 50	518 50
3 % amortissable	85 70	85 75	Paris-Lyon-Méditerranée	1257 50	1260	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	535	533	Est	390	389
3 % (nouveau)	—	—	Midi	1155	1155	1865, 4 %	522 50	522 25	Midi	398 75	399
4 1/2 % (nouveau)	106 50	106 50	Nord	1530	1525	1869, 3 %	408	407	Nord	408 75	407
Obligations du Trésor	511	513	Orléans	1335	1337 50	1871, 3 %	398	397 50	Orléans	402	402
Banque de France	3895	3890	Ouest	—	896 25	1875, 4 %	521	522 25	Ouest	399	—
Société Générale	453 75	453 75	Compagnie parisienne du Gaz	1440	1440	1870, 4 %	520 25	523	Paris-Lyon-Méditerranée	399 50	400
Comptoir d'escompte	1020	1021	Canal de Suez	2112	2117 50	Bons de liquid. Ville de Paris	530	529 50	Paris-Bourbonnais	399	400 50
Crédit Lyonnais	580	577 50	C. gén. Transatlantique	520	516 25	Obligations communales 1879	484	484	Canal de Suez	595	598
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1375	1377	Russe 5 0/0 1870	95 50	95	Obligat. foncières 1879 3 %	487	487	Panama 6 0/0	310	322 50
Crédit mobilier	303 75	301 25				Obligat. foncières 1 83 3 %	394	383 50			
Canal Intér.-Panama	261 25	261 25									